

Ressource pédagogique

Conçue dans le cadre de la convention région académique-société du Canal Seine Nord Europe

Les transformations d'un paysage rural des Hauts-de-France sous l'effet d'un aménagement : l'exemple du Canal-Seine-Europe dans le Noyonnais

Cycle ou niveau visé
1ere

Discipline(s)
Géographie



L'ÉLÈVE APPREND À :

- **Géographie Première** : Thème 3 « Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? »
Etude de cas « Les transformations paysagères des espaces ruraux d'une région française (métropolitaine ou ultramarine). »
- **Compétences travaillées** :
 - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
 - Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène
 - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu
- **Compétences transversales** :
 - S'ouvrir au monde, à différentes échelles du territoire, du local à l'international

PRÉREQUIS

- Vocabulaire du thème de Première « Les espaces productifs » (infrastructures, interface, mondialisation ...)

PROPOSITION D'ACTIVITÉ

- **Objectif du scénario pédagogique** : Les paysages ruraux ne se limitent pas aux activités rurales. Un aménagement comme le Canal Seine-Nord-Europe transforme les paysages en permettant de connecter un territoire rural à la mondialisation, et donc permettre une diversification des activités. Cette transformation des paysages ne se fait pas sans tensions et oppositions.
- **Organisation possible** : 1h30 d'activité, répartie ainsi :
 - 1 heure en autonomie : les élèves travaillent sur les documents en annexe, dans l'idée de
 - 30 minutes : réalisation d'un schéma synthétique en cours dialogué.

L'étude peut aussi être fragmentée : les deux premières parties de l'étude de cas permettent de travailler sur le thème « la fragmentation des espaces ruraux », la dernière partie de l'étude « – Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages. »

La première partie peut être remplacée par une activité TICE : navigation sur Geoportail par les élèves sur leur smartphone ou un PC du lycée, en faisant varier les filtres et les fonds de carte pour faire émerger les caractéristiques du territoire.

- Ressources disponibles pour les élèves : en annexe

PROLONGEMENTS POSSIBLES

-

LES TRANSFORMATIONS PAYSAGÈRES DES ESPACES RURAUX D'UNE RÉGION FRANÇAISE.

L'exemple des transformations du Noyonnais sous l'effet du Canal Seine-Nord-Europe

Qu'est-ce que le Canal Seine Nord-Europe ?

Le Canal Seine-Nord Europe, grand projet d'aménagement du territoire [...], va relier Compiègne, dans l'Oise, à Aubencheul-au-Bac, dans le Nord, d'ici 2030. Ce canal à grand gabarit de 107 kilomètres de long et de 54 mètres de large est un maillon essentiel de la liaison fluviale Seine-Escaut, qui connectera le réseau français aux 20 000 km de voies européennes, notamment proches de Rotterdam. [...] Ce grand chantier est un investissement de plus de 5 milliards d'euros financé par l'Union européenne, la France et les Collectivités territoriales qui pilotent la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE).

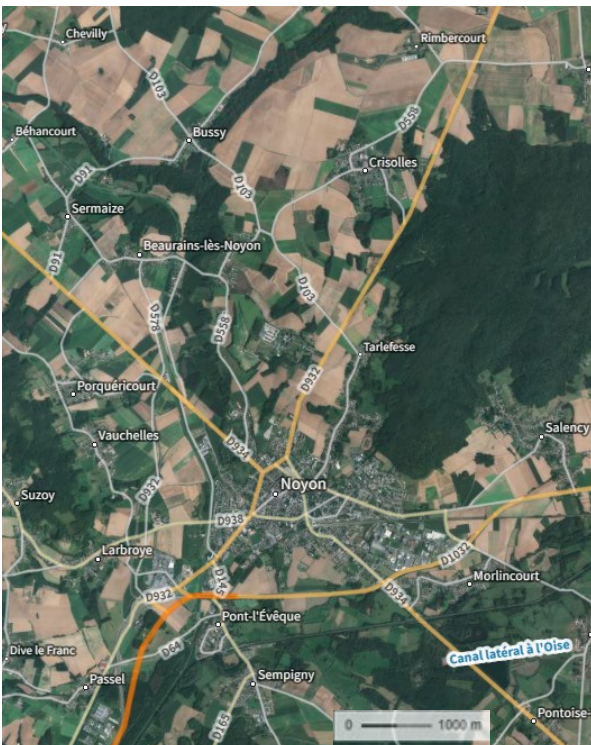


Sources : site de la société du Canal Seine-Nord-Europe, consulté le 18 mars 2024
Site de la région Hauts-de-France, consulté le 18 mars 2024

La construction du Canal Seine-Nord-Europe (CSNE) et sa mise en service à l'horizon 2030, vont nécessairement transformer les espaces traversés, essentiellement ruraux. C'est le cas des espaces autour de la ville de Noyon, appelés « le Noyonnais ». Il s'agit de transformations futures : cette étude est donc de la géographie prospective.

Comment un aménagement tel que le CSNE va-t-il modifier un espace rural comme le Noyonnais ?

I. UN PAYSAGE RURAL AVANT TOUT AGRICOLE



II. LA CONSTRUCTION DU CSNE VA PERMETTRE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS DANS LE NOYONNAIS, ET DONC UNE TRANSFORMATION DU PAYSAGE.

Document C

La Région assistée du cabinet qui a dessiné le futur port intérieur de Noyon au bord du Canal Seine-Nord Europe a présenté les contours de la future réalisation lors d'une consultation publique mercredi 31 mai. On les appelait «plateformes multimodales». On parle désormais de «ports intérieurs». Quatre sont prévus sur le futur Canal Seine-Nord Europe (CNSE), dont celui de Noyon. La région des Hauts-de-France organisait pour chacun de ces chantiers une consultation publique et a révélé à quoi devraient ressembler ces ports. [...].

L'objectif du CSNE est de favoriser les échanges fluviaux plutôt que routiers. Les ports intérieurs comme celui de Noyon sont des points d'entrée dans le canal pour les marchandises comme les céréales par exemple. Ils sont destinés au transbordement (transfert depuis les camions sur les péniches et inversement) de ces matériaux. Ils accueilleront donc une activité logistique ainsi que des sociétés voulant bénéficier du canal, mais pas seulement. Le port de Noyon sera installé près de Sermaize. Il s'agira d'un port bimodal (relié à la route et au canal) et non trimodal (connecté au rail également). À la croisée des départementales 934 et 39, il sera accessible par la route via la création d'un nouvel aménagement routier de type giratoire, mais aussi par voie douce (une «véloroute», également accessible aux piétons) pour les futurs employés des lieux qui voudraient s'y rendre en deux-roues.

Le canal sera bordé par un quai long de 400 mètres. Juste derrière le quai, sera situé le terminal portuaire avec différentes zones d'entreposage des marchandises : une destinée aux marchandises en vrac, une autre pour les conteneurs (des remorques de poids-lourd) et une dernière pour les colis lourds. Un silo à grains est par ailleurs en projet permettant aux agriculteurs de venir décharger directement sur la plateforme. Plus tard, une fois l'activité du port bien lancée, un portique de chargement devrait être construit. Il s'agira de la construction la plus haute de la plateforme. Derrière le terminal s'installera une zone d'activité destinée aux entreprises industrielles, de logistique, mais aussi aux sociétés souhaitant vendre des services aux entreprises qui viendront s'installer.

Le cabinet d'ingénierie l'a assuré : visuellement, le port devrait «être discret». [...] Une zone est prévue pour l'installation des sociétés qui voudront bénéficier de l'outil Canal Seine-Nord Europe. Le CNSE et ce port intérieur sont des outils destinés à attirer les entreprises – en lien avec le canal ou non – sur la zone. [...] La Région estime à 22 millions les retombées économiques pour le chantier du port, et à 422 le nombre d'emplois directs créés.

D'après F. ALVES-TEIXEIRA, « [Canal Seine-Nord Europe : 6 questions sur le futur port de Noyon](#) », *Oise Hebdo*, 1^{er} juin 2023, consulté le 15 mars 2024.



Document D : Les aménagements autour du port intérieur de Noyon, document fourni par la Société du Canal Seine-Nord-Europe « A3, Cahier territorial Noyonnais (Oise) – Dossier de Demande d'Autorisation environnementale », p. 22

L'écluse de Noyon

Pour accéder à la plaine du Noyonnais, les bateaux franchiront l'écluse de Noyon dont la hauteur de chute de 21,07 mètres, en fait l'une des plus grande du CSNE.

Le Canal et ses ouvrages ont été conçus pour prendre place harmonieusement dans le paysage caractéristique du Noyonnais. L'insertion paysagère de l'écluse de Noyon a d'ailleurs fait l'objet d'études paysagère et a été travaillée en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France de l'Oise, notamment pour prendre en compte les perspectives sur la cathédrale Notre-Dame de Noyon, élément emblématique du paysage.

Cette écluse fait également partie des 3 écluses qui seront visitables par le public avec un bâtiment d'accueil et une terrasse belvédère.



^Document E : Capture d'écran du [site du CSNE](#), consulté le 21 février 2024.

3. [Documents C, D et E] Montrer que les porteurs du projet ont tout fait pour limiter l'impact visuel des aménagements du CSNE.

4. [Document D] Après avoir recopié le tableau, classer les aménagements liés au CSNE dans le tableau ci-dessous, en fonction de leur objectif.

Pour le respect de l'environnement	Pour la construction du Canal en lui-même	Pour connecter le Canal à d'autres moyens de transport	Pour développer des loisirs autour du Canal

5. [Documents C, D et E] « Le Noyonnais va devenir une interface ». En rappelant la définition d'interface, justifier cette affirmation.

6. [Documents C, D et E] Quelles activités se développeront dans le Noyonnais à la suite de la construction du CSNE ? Justifier en citant les documents.

III. UNE TRANSFORMATION DES PAYSAGES QUI FAIT NAÎTRE DES TENSIONS

Document F

Tous ces arguments laissent tout de même les agriculteurs perplexes et inquiets. La Région et les partenaires du projet rencontrent actuellement les agriculteurs du secteur, surtout ceux directement impactés par l'installation du port intérieur, pour trouver un terrain d'entente. Actuellement, un travail est en cours avec la coopérative Agora pour aménager un silo afin de dessiner le devenir du transport des céréales, notamment avec celui de Beaurains-lès-Noyon. Les aménagements du port posent aussi question. Un rond-point sera installé pour une meilleure circulation avec une voie dédiée aux poids lourds pour que ces derniers ne bloquent pas la circulation. Enfin, la circulation pose aussi problème pour la moisson. Les agriculteurs réclament des réponses claires sur l'accès aux terres durant la moisson.

Virginie KUBAKTO, « À Noyon, le projet du port intérieur avance », *La Gazette Oise*, 28 mars 2022, consulté le 19 mars 2024.



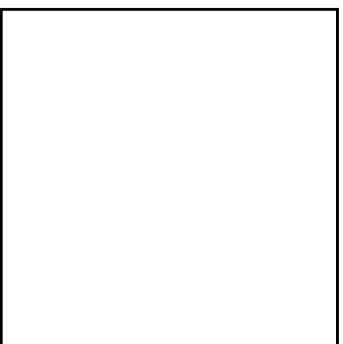
Document G : photographie d'A.BISSON extraite d'un article de *Le Parisien*, 23 avril 2023, consulté le 22 mai 2024.

7. [Documents F et G] Qui s'inquiète/s'oppose au CSNE ? Quels sont les arguments développés par chacun ?

8. [Documents F et G] En quelques lignes, montrer que les transformations paysagères du Noyonnais ne sont pas l'objet de consensus.

Titre :

1. Un paysage rural
avant tout agricole



Construction du CSNE

Diversification des activités

2. Diversification des
activités dans le
Noyonnais, et donc
transformation du
paysage.

Activité :
Aménagement :

Activité :
Aménagement :

Activité :
Aménagement :

3. Tensions et conflits
liés à la
transformation des
paysages

